

La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Drôme et l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration unissent leurs compétences pour améliorer l'intégration professionnelle des primo-arrivants

La Chambre de commerce et d'industrie de la Drôme et l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration mènent conjointement une action expérimentale permettant aux migrants d'apprendre la langue française dans un contexte professionnel. Ce programme est baptisé *Reflét: Retour à l'Emploi par le Français Langue Etrangère Tertiaire*.

Mardi 12 juillet 2011 à 16h30, de nombreuses personnalités du monde politique et socio-économique de la Drôme et de la Région Rhône-Alpes assistaient à la signature de la convention de partenariat liant la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Drôme, représentée par son Président, M. Joël Roques, et l'Office Français de l'immigration et de l'intégration, représenté par son directeur général, M. le Préfet Jean Godfroid.

Ce partenariat constitue une première en Europe. L'innovation pédagogique réside dans la conduite simultanée de l'apprentissage de la langue française dans un contexte professionnel et de la formation pratique à un métier et à la culture d'entreprise, pour améliorer l'intégration professionnelle des primo-arrivants.

Les objectifs de cette formation sont triples :

- Transmettre et donner aux stagiaires les outils linguistiques et culturels nécessaires pour une bonne intégration professionnelle en France,
- Les mettre en situation d'employabilité,
- créer des liens forts avec des futurs partenaires économiques.

Personnalités présentes

- M. Pierre-André Durand, Préfet de la Drôme,
- M. Jean-Michel Creisson, Conseiller Régional Rhône-Alpes,
- M. Gérard Chaumontet, Conseiller Général de la Drôme,
- Mme Justine Arnaud, Attachée Parlementaire de Mme Michèle Rivasi,
- M. Jean-Pierre Thomas, Directeur Territorial de la Drôme Pôle Emploi,
- M. Poret, Directeur Territorial de l'OFII (Lyon)
- M. Frédéric Viel, Directeur de l'accueil et de l'intégration à l'OFII.
- M. Bernard Gervy, Président de la Commission Formation de la CCI de la Drôme
- M. Gérard Fournel, Président de l'ESCDA,
- M. Jean-Pierre Simion, Directeur Général de la CCI de la Drôme

OFII et CCI : des missions complémentaires



L'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) est en charge du service public de l'accueil des étrangers titulaires, pour la première fois, d'un titre les autorisant à séjourner durablement en France. A ce titre, il propose aux étrangers le *Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI)* qui permet leur inscription à différentes formations, notamment linguistiques, destinées à favoriser leur intégration dans la société française.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Drôme est engagée depuis longtemps dans la formation professionnelle. Dans le cadre de ce partenariat, elle met à contribution les compétences de son Centre d'Etude des Langues (CEL) et de son Entreprise d'Entraînement Pédagogique (EEP) TERRAVal :

- **Le CEL**, dont l'action principale est l'enseignement des langues étrangères, a élargi son champ d'intervention et créé une section « Français Langue Etrangère » labellisée par trois Ministères.
- **L'EEP TERRAVal** dispense une formation professionnelle originale organisée à travers le fonctionnement d'une entreprise virtuelle, avec pour objectif d'élargir l'accès à la formation à des publics en difficulté.

Le parcours Reflet en pratique

↳ Parcours CEL - Parcours Linguistique

Objectif : maîtrise des bases de la langue française en milieu professionnel

Durée : 17,50 h pendant 7 semaines, soit 122,5 h

↳ Parcours EEP et CEL - Parcours professionnalisant et linguistique

Objectif : être en situation d'employabilité sur un poste de type tertiaire par une mise en valeur, une actualisation et un apport de connaissances dans les domaines suivants :

- Secrétariat administratif
- Secrétariat commercial
- Secrétariat comptabilité
- Secrétariat international
- Techniques de recherche d'emploi
- Accompagnement recherche à l'emploi.

Durée : 31,50 h pendant 12 semaines, soit 378 h dont 7 h de FLE professionnel par semaine, soit 84 h.

↳ **Stage en entreprise** : 31,50 h pendant 4 semaines, soit 126 h.

↳ **Bilan évaluation** : 3 jours, soit 21 h.



Fonds européen d'intégration

Cette action bénéficie d'un cofinancement dans le cadre du Fonds Européen d'Intervention à hauteur de 50 % pour une dépense subventionnable plafonnée à 50 000 euros.

En savoir + sur cette action :

Maria Komander – 04 75 75 70 57 – m.komander@drome.cci.fr